FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE À FAIBLE ÉMISSION ET DE GESTION DE LA POINTE ÉLECTRIQUE

1 Renseignements sur le demandeur

Prénom : _____ Nom : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

2 Renseignements sur le bâtiment visé par la demande

Nombre de logements visés par les travaux : _____

Adresse (si différente de la section 1) : _____

3 Type de travaux

Veuillez cocher les travaux pour lesquels vous demandez une aide financière :

- ☐ Chauffage au bois – chauffage principal;
- ☐ Chauffage au bois – chauffage secondaire;
- ☐ Chauffage au mazout;
- ☐ Chauffage au propane;
- ☐ Chauffage bi-énergie;
- ☐ Accumulateur de chaleur.

4 Documents à fournir

Selon la nature des travaux effectués, la présente demande doit être accompagnée des documents suivants (X) :

	Chauffage au bois	Chauffage au mazout	Chauffage au propane	Chauffage bi-énergie	Accumulateur de chaleur
Preuve - propriété	X	X	X	X	X
Facture - nouvel équipement	X	X	X	X	X
Facture - installation	X	X	X	X	X
Preuve - acceptation du programme Chauffez-vert ou Réno-climat		X	X	X	
Preuve - acceptation du programme Logisvert					X
Preuve - mise hors service de l'ancien équipement	X				
Preuve – chauffage principal	X				

5 Remboursement

L'aide financière accordée varie selon le type de travaux effectués, le type d'habitation et le nombre de logements touchés par les travaux. Consultez le tableau pour plus de détails.

6 Dépôt

La demande doit être soumise en personne, par courriel ou par la poste, en incluant les pièces justificatives, à l'adresse suivante :

Service de l'Aménagement du territoire
614, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E4
urbanisme@ville.joliette.qc.ca

7 Autorisation

☐ J'autorise la Ville de Joliette à recueillir toutes informations pertinentes pour donner suite à ma demande et à inspecter mon bâtiment pour valider l'installation de l'équipement de chauffage ou de gestion de la pointe électrique;

☐ Advenant le cas où, lors de la visite du représentant de la Ville, l'équipement de chauffage ou de gestion de la pointe électrique n'est pas installé selon les conditions du règlement établissant un programme d'aides financières pour la transition écologique, je m'engage à rembourser à la Ville de Joliette tout montant reçu à titre de subvention.

8 Conditions d'admissibilité

☐ En apposant ma signature, je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admissibilité définies dans le règlement établissant un programme d'aides financières pour la transition écologique et j'atteste que l'information et les documents fournis en rapport avec la présente demande sont exacts, complets et véridiques.

Signature du demandeur
(ou adresse courriel faisant foi de signature): _____

Date : _____

RÉSERVÉ À LA VILLE DE JOLIETTE

Documents présentés :

Preuve de propriété ☐
Copie de la facture d'achat ☐
Copie de la facture d'installation ☐
Preuve d'acceptation programme Chauffez-vert/ Réno-climat ou Logisvert ☐
Demande présentée dans le délai prescrit (3 mois suivant acceptation Chauffez-vert/Réno-climat/Logisvert) ☐
Preuve – chauffage principal (bois) ☐
Preuve de mise hors service de l'ancien équipement (bois) ☐

Poste budgétaire : 02-470-00-991 **Montant admis :** _____

Demande traitée par : _____ **Date :** _____

Inspection réalisée par : _____ **Date :** _____